

CHAMROUSSE

Le Mag

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

▶ Pages 4 et 5

LES ÉLUS ET LEURS FONCTIONS
LES COMMISSIONS MUNICIPALES

RETENUE D'ALTITUDE MULTI-USAGES

▶ Page 16 - Régie des Remontées Mécaniques Chamrousse

Bulletin d'informations municipales de la commune de Chamrousse

Numéro 27 - Hiver 2020-21



Covid'19
Chamrousse
s'organise



Actualité
Marché
hebdomadaire
Espaces
piétonniers



Environnement
Protection
du lac Achard

CHAMROUSSE
Alpes - France 1700
mairiechamrousse.com

- 2 | **Éditorial**
- 3 | **Actualité**
 - Les premières actions du mandat
 - Groupes de travail, réunions publiques
 - La nouvelle équipe municipale
 - Trombinoscope des élus, commissions...
 - Covid'19: Chamrousse s'organise
 - Santé: Cabinet médical et nouveau médecin
 - Artisanat local: La CIM'
 - Personnel communal: des arrivées et des départs
 - Déchets: réouverture de la déchetterie
 - Circulation: espaces piétonniers et nouveau sentier
 - Solidarité: collecte de vêtements chauds
- 10 | **Cadre de vie**
 - Environnement:
 - Maison de l'environnement / Lac Achard
- 11 | **Vie locale**
 - Portrait: Aimée Gillet, dite «mémé Pépette»
- 12 | **Infos municipales**
 - Service culturel: Bibliothèque et cinéma
 - Ecole / Service jeunesse
- 14 | **Office de tourisme**
 - Bilan de l'été 2020 / Prévisions de l'hiver
- 16 | **Régie Remontées Mécaniques**
 - Bilan de l'exploitation été / Travaux été-automne
- 17 | **Expression**
 - Saint-Martin d'Uriage
 - Tribune libre
- 18 | **Associations**
 - L'élan chamroussien
 - Hockey Club
 - Vivons tous Chamrousse
 - Totem
- 19 | **Bloc-notes, état civil**



Chers chamroussien.e-s

Plus de cinq mois se sont déjà passés depuis mon investiture, et après un été puis un automne studieux, mon équipe et moi-même tenons à souhaiter à l'ensemble des Chamroussiennes et Chamroussiens une bonne saison cet hiver.

La période que nous traversons est pleine d'incertitudes. Après un printemps de confinement mais aussi de belles solidarités, après un été privé de grands événements, sans Chamrousse en Piste, mais qui nous a amené un flot de touristes plus dense que jamais, cet automne voit la Covid'19 envahir nos villes et nous prive de sorties, de soirées, de tous ces moments festifs que nous aimions tant, de toutes les embrassades qui nous font chaud au cœur.

La vie doit continuer avec plus de contraintes et moins de libertés et nous osons croire que la prochaine saison préservera notre activité et celle de tous nos commerces.

Ces cinq derniers mois ont été intenses pour notre équipe, et l'enthousiasme de prendre en main les affaires de la commune ne s'est jamais démenti. Nous avons pris à bras-le-corps les nombreux dossiers urgents et nous nous sommes préoccupés des sujets portés à notre connaissance par les Chamroussiens. Nous avons engagé les réflexions et les actions sur les projets qui vont animer les prochaines années.

Notre première réunion publique a été un grand succès et nous montre que les Chamroussiens, vous tous, avez besoin d'informations et d'échanges. Nous continuerons dans cette voie et intensifierons nos efforts pour être toujours plus et mieux à votre écoute et en phase avec vos attentes.

Les contraintes sanitaires actuelles rendent ces échanges particulièrement difficiles et la visio ne remplace pas la qualité des discussions en réunion face à face. Nous sommes malheureusement contraints de mettre en suspens certains groupes projets mais le temps viendra où tous pourront démarrer, nous nous y engageons.

Les élus de la minorité, ou de l'opposition comme ils le disent eux-mêmes, n'acceptent toujours pas le résultat des urnes. Le tribunal administratif a considéré que nous avons mené une campagne honnête et n'a retenu aucun des griefs avancés par l'ancien maire et son équipe. Cela ne leur suffit pas; ils ont décidé de porter leur protestation électorale devant le Conseil d'État! Nous restons au travail, soudés et solidaires et suivons notre chemin.

À six pour gérer les affaires complexes de notre commune et pour siéger dans toutes les instances qui comptent, c'est bien peu! Mais nous continuerons d'y mettre toute notre volonté, toute notre disponibilité, avec humilité. Tous ensemble nous y arriverons!

Plus que jamais, Chamrousse, refuge précieux où chacun peut retrouver l'espace vital dont il a besoin, dans cet environnement exceptionnel, fragile et unique, a besoin de notre détermination, mais surtout de votre énergie pour aller de l'avant.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année, une bonne saison d'hiver, prenez soin de vous et de vos proches, nous sommes à vos côtés, ne l'oubliez jamais. ▶

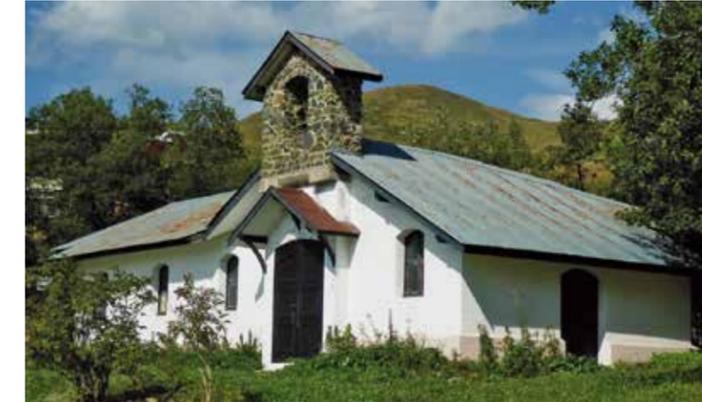
Brigitte de Bernis, Maire de Chamrousse

CHAMROUSSE ET VOUS

LES PREMIÈRES ACTIONS DU MANDAT MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL

Avec la volonté d'associer le maximum de Chamroussiens aux décisions municipales, ces groupes ont été constitués cet automne autour de 16 thèmes.

- ★ Gestion du lac Achard
- ★ Aménagements des retenues collinaires pour des activités ludiques estivales
- ★ Parkings et stationnements
- ★ Embellissement de la station
- ★ Activités jeunesse
- ★ Animation station
- ★ Installation atelier bois
- ★ Four à pain
- ★ Devenir de la chapelle
- ★ Logements saisonniers
- ★ Mise en valeur des totems de Bachat-Bouloud
- ★ Environnement et développement durable
- ★ Accueil petite enfance
- ★ Aménagement du site La Croix
- ★ Salle hors sac



Vous pouvez encore, si vous le souhaitez, vous inscrire et participer à ces réunions constructives pour notre commune.

Certains projets ont pu démarrer, d'autres sont malheureusement en stand-by en raison de la difficulté d'organiser des réunions en cette période de Covid-19. Nous regrettons cette situation et veillerons à rattraper le temps perdu. ▶



Totem réalisé par Rierre Székeli, aux villages du Bachat

RÉUNIONS PUBLIQUES...

Suite à notre élection, nous avons pensé que certains dossiers devaient faire l'objet d'une présentation publique. Ce qui fut fait le mardi 15 septembre pour exposer 5 projets.

Trois sont portés par la commune

Le projet de salle hors sac. Le nouveau site, la Croisette, a recueilli l'assentiment de l'ensemble des participants. Ce site présente en effet de nombreux avantages au regard de l'ancien emplacement désigné en 2019 et situé à proximité du départ du télésiège de Bachat-Bouloud. Ce projet devrait être opérationnel à l'hiver 2021/2022.

La création de logements saisonniers aux Chalets des Cimes. Ce projet prévoit la transformation d'anciens sanitaires en appartements.

La mise en valeur du site sommital de La Croix. Les premiers marchés de travaux (aménagement cheminement piétons, belvédères, signalétique et partie digitale) ont été signés. Cet important projet a débuté à l'automne 2020. Il devrait durer 3 ans et se poursuivra par l'installation d'une passerelle himalayenne (au-dessus du couloir de Casserousse) et la transformation de l'ex bâtiment météo en lieu de découvertes et d'expériences liées à l'évolution du climat.

Deux sont portés par la Régie des Remontées Mécaniques

Le projet de piste de luge quatre saisons sur rails se situe à proximité du télésiège des Gaboureux et devrait être opérationnel pour l'hiver 2021/2022.

Les aménagements ludiques autour de la nouvelle retenue d'altitude de Roche-Béranger. Le groupe de travail avance bien pour la définition des nouveaux espaces de loisirs en relation avec la Régie.

Les échanges qui ont eu lieu au cours de cette réunion sont consultables sur le site de la commune > Blog > semaine 38.

Nous nous engageons naturellement à organiser d'autres réunions très régulièrement afin d'échanger avec les Chamroussiens au fur et à mesure de l'avancement des divers dossiers en cours. ▶

Le m@g, bulletin d'informations communales est édité par le service communication de la Mairie de Chamrousse 35, place des Trolles - 38410 Chamrousse www.mairie.chamrousse.com

Directeur de la publication: Brigitte de Bernis

Photos: Service communication sauf désannonce.
 Rédaction-coordination: Danielle Chanet Communication
 Maquette et direction artistique: Eric Chartier-Coton
 Réalisation: CHAP@COM - www.chapocom.fr
 Impression: Coquand - 1500 exemplaires

< ISBN: 978-2-916813-04-2 > < Dépôt légal: décembre 2020 >



ÉLECTIONS

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, et au premier conseil municipal d'installation de la nouvelle équipe le 5 juillet, ont été élus :

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Madame Le Maire
Brigitte De Bernis



1^{er} adjoint
Jean-Jacques Goulot

En charge du tourisme, du sport et de la sécurité



2^{ème} adjoint
Pascal Gaidet

En charge de la circulation, de l'environnement, du patrimoine et des travaux



3^{ème} adjoint
Fabien Bessich

En charge de la vie locale, de la culture, de l'urbanisme, des affaires foncières et du patrimoine communal

Madame Le Maire a désigné 2 conseillers municipaux délégués

Ils apporteront leurs contributions sur des thèmes qui concernent la vie locale (école, accueil enfants, embellissement station, vie associative, sport...)



Ketty Masson



Valentin Chappaz

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



Philippe Cordon



Sandrine Etchessahar



Jenna Franitch-Sgambato



Jacques Lefort



Pierre Vanet

AFIN D'ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES AFFAIRES DE LA COMMUNE, DES COMMISSIONS MUNICIPALES ONT ÉTÉ INSTALLÉES

Finances

Rapporteur: Brigitte de Bernis
Membres: Fabien Bessich
Philippe Cordon

Urbanisme

Rapporteur: Brigitte de Bernis
Membres: Fabien Bessich
Jean-Jacques Goulot
Pascal Gaidet

Environnement et Patrimoine

Commission extra-municipale
Rapporteur: Pascal Gaidet
Membres: Ketty Masson
Plus membres extérieurs

Domaines skiables

Commission extra-municipale
Rapporteur: Jean-Jacques Goulot
Membres: Gaëlle Laget,
Fred Geromin
Bjorn Adriaensen
Thierry Blanc
Franck Sgambato
Jean-François Masson
Jean-Noël Hours

Sécurité

Rapporteur: Brigitte de Bernis
Membre: Jean-Jacques Goulot

Appel d'offres Jury de concours DSP (Délégations de Services Publics)

Obligatoire
Rapporteur: Pascal Gaidet
Membre: Fabien Bessich

Aides sociales

Rapporteur: Fabien Bessich
Membres: Ketty Masson
Sandrine Etchessahar

Régie Remontées Mécaniques Chamrousse

Président: Jean-Jacques Goulot
Membres: Fabien Bessich
Ketty Masson
Valentin Chappaz

Office de tourisme Chamrousse

Présidente: Brigitte de Bernis
Membres: Jean-Jacques Goulot
Pascal Gaidet
Fabien Bessich
Valentin Chappaz
Sandrine Etchessahar
Jenna Franitch
Pierre Vanet

SAEM Chamrousse Aménagement

Présidente: Brigitte de Bernis
Membres: Jean-Jacques Goulot
Pascal Gaidet
Fabien Bessich
Ketty Masson
Valentin Chappaz

Madame Le Maire représente Chamrousse à la Communauté de communes Le Grésivaudan.



COMMUNICATION

Dès les premiers mois du mandat nous avons souhaité engager des actions fortes en termes de communication...

Ainsi dès l'été, un blog a été mis en place et proposé à la consultation de tous sur le site internet de la commune. Cette nouvelle forme de communication au jour le jour permet ainsi aux élus de rendre compte de manière plus réactive de la vie locale et de l'avancement des projets. Les premiers retours des Chamroussiens que nous avons eus à ce sujet sont très positifs.



PERMANENCES DU MAIRE

Dès son élection, Madame Le Maire a souhaité mettre en place des permanences de toute évidence très attendues compte tenu du nombre de personnes rencontrées soit une quarantaine de personnes en trois mois. Pour rappel, ces permanences se tiennent tous les jeudis soir à partir de 16 h. Elles ont malheureusement été suspendues le 12 novembre en raison de l'état d'urgence sanitaire et de l'évolution du COVID cet automne dans la Région.

CRISE SANITAIRE

COVID-19 CHAMROUSSE S'ORGANISE

Depuis cet été et comme toutes les communes, Chamrousse a dû faire face à l'évolution de la pandémie et a mis en place des mesures spécifiques pour lutter contre la Covid'19.

La cellule de crise COVID

Sous la responsabilité de Daniel Ligney, directeur général des services de la commune, une cellule de crise Covid a été créée afin de coordonner les actions indispensables à la préparation de la saison hivernale. Elle regroupe la Régie des Remontées Mécaniques, l'Office du tourisme et l'ESF. Cette cellule a entre autres pour objectif de mutualiser les commandes de matériels de désinfection et de protection des personnels (masques, buffs...) communs à toutes ces entités.

Cette organisation permet également un meilleur échange des informations émises par les services de la préfecture suite aux réunions hebdomadaires organisées avec les intercommunalités et l'Agence régionale de santé (ARS) sur l'évolution de la saturation des urgences des divers établissements de santé.

Les mesures gouvernementales

Dans la perspective du début de la saison hivernale 2020-2021, l'État a pris en compte la situation des stations de montagne et a demandé aux maires de ces communes de mettre en place un protocole sanitaire élaboré par les services de l'État en collaboration avec les acteurs de la montagne, dont l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne.

Synthétisé dans un guide, ce protocole présente les bonnes pratiques recommandées par les autorités nationales compétentes.

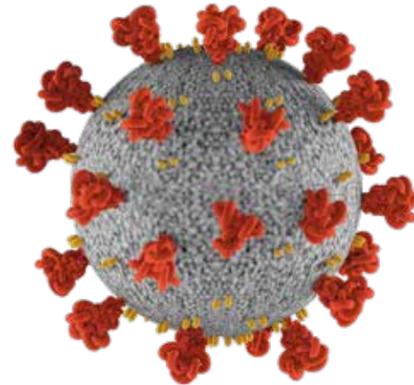
Outre le respect des gestes barrière, du port du masque et de la distanciation physique, ce guide précise les protocoles sanitaires applicables au secteur hôtellerie, cafés, restauration, dans les résidences de tourisme, clubs et village de vacances, dans les locations et gîtes de France, dans les campings et caravaneige ainsi que dans tous les commerces accueillant du public. Il détaille également la conduite à tenir dès l'apparition d'un premier cas possible ou confirmé au sein d'un hébergement.

Sont également détaillées les recommandations concernant les offices de tourisme, les écoles de ski et jardins d'enfants, les équipements sportifs, les remontées mécaniques, les interventions sur le domaine skiable, les festivités sur la voie publique. Enfin, ce guide recommande l'installation d'un centre de dépistage et informe sur la gestion de cas suspects et de cas Covid'19 positifs ainsi que sur les mesures à mettre en œuvre et les étapes de la prise en charge.

L'organisation du dépistage

Le dépistage s'inscrit dans le triptyque tracer-alerter-protéger qui permet de limiter la circulation du virus en brisant les chaînes de transmission.

L'association des Maires de stations de Montagne a pris les choses en main notamment concernant la réalisation des tests à l'attention de l'ensemble des personnels travaillant en station. En liaison avec le Préfet de Savoie, chargé par la cellule interministérielle de coordonner les actions à mettre en œuvre dans les stations, les élus souhaitent en effet mettre tous les atouts de leur côté afin que la saison d'hiver puisse se dérouler dans des conditions satisfaisantes.



Raison pour laquelle seront mis en place cet hiver des centres de tests rapides à destination des personnels des stations.

À Chamrousse, dans l'objectif de se mettre en capacité d'organiser des prélèvements au fil de l'eau, voire d'effectuer un dépistage massif, le Complexe sportif de l'Arlésienne est affecté cet hiver pour organiser les tests et devient ainsi le lieu référent dans la crise sanitaire actuelle.

Mesures sanitaires

Face à cette situation inédite, divers protocoles et actions sont déjà en vigueur dans les équipements publics. Ces protocoles concernent notamment les sanitaires publics avec l'intensification de leur entretien et la mise en place de sanitaires complémentaires cet hiver notamment aux abords du centre commercial.

De son côté France Montagnes synthétise toutes les mesures prises dans l'infographie (voir en quatrième de couverture).



ILS ONT ÉTÉ EXEMPLAIRES AU COURS DU 1^{ER} CONFINEMENT !

BRAVO CASINO

Le 15 mars 2020, alors que les mesures de confinement entraînaient la fermeture des stations, Chamrousse comptait près de 600 personnes confinées plusieurs semaines. La question de la disponibilité alimentaire s'est donc posée dans une période où, traditionnellement, les commerces alimentaires ferment. Suite aux contacts immédiats pris par Daniel Ligney, notre Directeur général des services, avec le directeur commercial Rhône-Alpes de Casino, nous avons eu confirmation que les deux établissements de la station continueraient à fonctionner pendant le confinement. La solidarité a donc bien fonctionné. Que l'enseigne en soit ici remerciée ainsi que les gérants des deux magasins de Chamrousse.

MERCI AUX SERVICES MÉDICAUX

En cette période inédite il fallait aussi que les professionnels de santé soient disponibles et répondent aux demandes des Chamroussiens. Et ce fut le cas avec notre pharmacien, Joël Vauche et notre médecin, Gérard Colas, que nous remercions également pour leur professionnalisme et leur grande disponibilité.

Une pensée également pour le cabinet d'infirmières de Saint-Martin d'Uriage toujours prêt à apporter ses services pendant cette période.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Avec le plan de continuité d'activités mis en place sous la responsabilité du directeur général des services Daniel Ligney et son adjointe Véronique Knopp, les services principaux et indispensables de la commune (accueil, gestion des déchets, entretien des bâtiments et surveillance de l'ensemble des installations publiques) ont pu être assurés dans de bonnes conditions. Merci aux personnels communaux pour leur professionnalisme et leur sens du service public.

SANTÉ

CABINET MÉDICAL L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU MÉDECIN

Grâce à l'accord trouvé avec le docteur Colas, qui a abouti à la fin par anticipation de son bail professionnel le liant à la commune, une solution a été trouvée pour assurer la présence médicale nécessaire à l'ouverture de la station cet hiver.

Un sujet épineux si l'on tient compte du phénomène de la pénurie de médecins constatée partout en France, en zone rurale, et d'autant plus complexe dans les stations de montagne où le médecin doit être habilité à intervenir en médecine d'urgence. Rappelons également que le médecin de station est également correspondant du SAMU, ce qui sous-entend qu'en cas d'accident grave, et compte tenu des délais d'interventions du SAMU, il est habilité à intervenir le premier. Autre contrainte pour un cabinet médical en station, l'obligation, en hiver, de rester ouvert 7 jours sur 7, ce qui suppose la présence de deux médecins pour assurer cette longue période d'ouverture. Cette « permanence d'accès aux soins ambulatoires en fonction de la demande » est définie aux articles R-6315-1 à 6315-6.1 du Code de Santé public.

Arrivée du Docteur Toillon

Ancien assistant du docteur Colas, le docteur Toillon a accepté de lui succéder à Chamrousse. La commune a facilité son installation de manière à lui garantir, dès le début de la saison, les meilleures conditions d'ouverture du cabinet médical.

L'arrivée de ce jeune médecin entraîne des changements immédiats et notamment au niveau de la tarification des actes.

Le docteur Colas pratiquait une tarification en secteur 2 (soit la possibilité de dépassements d'honoraires) alors que le docteur Toillon applique une tarification secteur 1, sans dépassement d'honoraires. Autre modification importante proposée, les patients auront accès au plateau technique du cabinet: radiographies, échographie, consultations de traumatologie, consultations de médecine générale, actes de petite chirurgie.



L'ouverture à l'année est également prévue grâce notamment au site Doctolib afin d'obtenir une prise de rendez-vous efficace et rapide.

RÉFLEXIONS AUTOUR D'UNE MAISON DE SANTÉ

La crise sanitaire actuelle, les difficultés rencontrées pour mettre en place les conditions nécessaires à l'installation d'un nouveau médecin, les problèmes soulevés par le cabinet d'infirmières de Saint-Martin d'Uriage pour intervenir sur la station et l'exiguïté du cabinet médical nous poussent à accélérer les réflexions sur la mise en place d'une Maison de santé à Chamrousse. Ce type d'équipement devient en effet indispensable pour accueillir les professionnels de santé et offrir une meilleure prise en charge aux habitants et touristes. Nous travaillerons dans les prochaines semaines avec nos proches voisins des communes de Saint-Martin d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut pour envisager des coopérations possibles avec l'ensemble des professionnels de santé concernés.

ARTISANAT LOCAL

LA CIM'

Laurie, Cécile, Carol, Ketty et Emilie se sont associées dans le but d'initier des évènements afin de promouvoir les producteurs et artisans locaux.



Une nouvelle association a vu le jour cet automne à Chamrousse. L'association des créateurs et artisans investis en montagne a été créée par cinq artisanes de Chamrousse.

Sur chacun des marchés ou évènements mis en place, les exposants sont choisis avec attention. Ils sont artisans ou producteurs (non-revendeur), leurs produits sont de qualité - bio, locaux et éco-responsable - et fabriqués avec amour juste à côté de chez vous ! Depuis cet été un nouveau marché de producteurs/artisans

locaux a été mis en place les jeudis après-midi. Il a rencontré un franc succès auprès des visiteurs et sera maintenu cet hiver. ▶

Les membres de l'association Cim' vous proposent un marché de Noël le lundi 21 décembre... si les conditions sanitaires le permettent



PERSONNEL COMMUNAL

DES ARRIVÉES ET DES DÉPARTS

Police municipale

Suite aux départs de **Mathieu Mezan de Malartic**, ce service sera constitué cet hiver de deux agents: **Fabrice Courbon** et **Bruno Faure**.

Électricien

Antony Lidoue sera remplacé prochainement

Services Techniques

Création de poste d'une référente services techniques: **Frédérique Letellier**

Parc résidentiel de loisirs

Les Chalets des Cimes

Remplacement de **Nathalie Bonnefils** par **Laurent guillemot**. ▶

DÉCHETS

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Ce thème de campagne nous tenait à cœur même si nous savions que nous n'en maîtrisons pas toutes les cartes.

La compétence déchets est en effet détenue par la communauté de communes Le Grésivaudan et toute décision sur ce sujet doit être prise au sein de l'établissement public intercommunal. Pour autant, dès notre élection, notre équipe s'est rapprochée des services de la communauté de communes afin d'étudier ensemble la faisabilité de la réouverture de la déchetterie que nous jugeons indispensable à la station.

Après avoir rencontré à deux reprises monsieur Henri Baile, président de l'intercommunalité Le Grésivaudan, nous avons fait valoir notre point de vue et obtenu une écoute attentive de nos préoccupations.

En conséquence, **Le Grésivaudan a consenti à la réouverture de notre déchetterie dès cet hiver et à la suppression de la déchetterie mobile.**

Au jour de la mise sous presse de ce journal, nous sommes en attente de l'accord officiel de la Communauté de communes et ne pouvons donc vous donner les dates exactes d'ouverture de la déchetterie. ▶

CIRCULATION

DES ESPACES PIÉTONNIERS

Dès son arrivée, la nouvelle équipe municipale s'est attachée à apporter de nouveaux espaces piétonniers sécurisés.



Ce fut le cas cet été face au centre commercial où une voirie a été piétonnisée améliorant la qualité de vie de la zone des terrasses des divers restaurants et magasins et favorisant l'installation du marché hebdomadaire. Celui-ci, bénéficiant d'un emplacement plus central, a été plébiscité tout l'été par les touristes et Chamroussiens. Au vu de ce succès, il sera naturellement reconduit dans les mêmes conditions l'été prochain.

Avec le même souci d'apporter confort, sécurité et tranquillité dans un espace très fréquenté, et suite aux échanges avec les riverains (propriétaires et commerçants), l'ESF et la Régie des Remontées Mécaniques, cet hiver un font de neige piétonnier sera également mis en place à proximité de la Maison du Tourisme à Recoïn. ▶

SOLIDARITÉ

COLLECTE DE VÊTEMENTS CHAUDS

Du 15 décembre au 8 mars, vous pourrez venir déposer vos dons de vêtements chauds (propres et en bon état !) pour adultes et enfants aux Offices de Tourisme, à la Mairie et à la Maison du Patrimoine et de l'Environnement, aux horaires d'ouverture.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociétale de la station de Chamrousse et de son engagement dans le développement durable Flocon Vert sous l'aspect social et solidaire. En partenariat avec le SAMU social de Grenoble. ▶



AMÉNAGEMENT

UN NOUVEAU CHEMINEMENT PIÉTONS-RAQUETTES

Un nouveau chemin reliant Roche-Béranger à Recoïn a été créé cet automne entre le chemin des Demoiselles et la route Départementale. Les aménagements seront finalisés au printemps. ▶



BOIS COUPÉ AUX CHALETS DES CIMES

Le bois coupé pour l'agrandissement des emplacements camping-cars a été débité en planches et sera utilisé pour construire des arrêts de bus et habiller les WC publics du Vernon et des villages du Bachat. Ces travaux seront réalisés par les services techniques (bâtiments). ▶



MAISON DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Pour cette deuxième année si particulière la Maison du Patrimoine et de l'Environnement de Chamrousse à tout de même ouvert ses portes du 4 juillet au 31 août, tous les jours de la semaine.

En partenariat avec le Service culturel de la commune et la Médiathèque de l'Isère, trois expositions ainsi que des animations gratuites ont été proposées : ateliers avec Audrey, découverte de l'apiculture, dessins naturalistes et paysages, animations programmées avec la Casemate dans le Cadre d'une Saison pour la planète...

Quelque 1000 personnes ont visité les expositions, 300 sont venues assister aux animations dans le respect des règles sanitaires et plus de 500 personnes ont emprunté notre parcours pédagogique. Un grand merci aux apiculteurs bénévoles et passionnés qui sont venus partager leurs connaissances autour des

ruches, à l'association des Sentiers de Saint-Martin d'Uriage qui a construit l'escalier qui nous relie à la Chapelle et à l'arboretum. L'escalier, bien que sportif, a été emprunté plus de 2000 fois depuis sa création le 1^{er} juillet.

Tous nos remerciements également au personnel de la clinique des Cèdres venu faire un ramassage à Chamrousse et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), ainsi qu'à l'association Totem qui ont réalisé un crapauduc autour du bowl.

Malgré le confinement et les prochains mois incertains, nous espérons pouvoir vous accueillir pour les prochaines expositions. ▶



Animations apicultures

©photos: Maison de l'environnement, LPO et G. Gavot



Création de l'escalier par l'association des sentiers de SMU

Des animations vous seront proposées tout l'hiver

- Contes les lundis 16 h 30 à 17 h 30.
- Comment la forêt communique et atelier recyclage les mardis.
- Land Art et film débat les jeudis.

En espérant vous voir nombreux pour cette nouvelle saison d'hiver!



Ramassage avec Mountain Riders dans le cadre d'une saison pour la planète

LAC ACHARD

Suite à l'arrêté du Maire du 27 juillet 2020 interdisant la pratique du camping, des feux de camp et des bivouacs sur l'ENS (Espace Naturel Sensible) du lac Achard, Jonathan Perret, chamroussien et guide touristique depuis une dizaine d'années, a été chargé par la commune d'informer les randonneurs de ce nouveau règlement qui fait suite aux trop nombreuses dégradations observées ces dernières années. Il évoque pour nous sa mission.

« Le problème de surfréquentation du Lac Achard entraîne une dégradation des paysages et de l'environnement. Ainsi, en raison de trop nombreuses baignades, la clarté de l'eau du lac se dégrade entraînant des conséquences sur tout l'écosystème et sur la biodiversité. Par ailleurs, au-delà du nombre important de campeurs, c'est surtout la prolifération de feux de camp qui a des effets néfastes majeurs puisque les gens coupent des arbres pour alimenter ces

feux. La commune a donc souhaité intervenir notamment en sensibilisant les personnes qui fréquentent ce lieu et particulièrement celles dont les pratiques concourent à sa détérioration. Ma mission a donc débuté fin juillet par une séance de nettoyage des feux de camp et des environs du lac avec les jeunes de l'école de Chamrousse. J'ai ensuite été très présent sur site notamment les week-ends où la fréquentation est accrue mais aussi en semaine l'après-midi. J'ai surtout interpellé les personnes afin de les informer de la réglementation et des effets de leur présence et de leurs pratiques sur cet espace naturel sensible. Les gens étaient dans l'ensemble très réceptifs à ce discours pédagogique et j'ai pu ainsi aller plus loin dans la sensibilisation en évoquant avec eux les conséquences de l'activité humaine sur un environnement de montagne. Au final le bilan de cette mission se traduit par une réduction assez nette du nombre de campements, de bivouacs et des déchets liés au camping. »



La mission de Jonathan Perret s'est achevée début septembre. Une surveillance du site du lac Achard pourra à nouveau être envisagée à l'été 2021 avec un personnel communal. ▶

Expositions

En partenariat avec la Maison du Patrimoine et de l'Environnement et la Médiathèque, la bibliothèque municipale organise les expositions :

- « **Sur la piste du loup** »
De Jean-Marc Landry et Pedro Lima
Du 1^{er} au 31 décembre 2020.
En partenariat avec la Bibliothèque (voir article page 13).
- « **Survivre à l'hiver** »
Du 4 janvier au 5 février 2021
- « **La biodiversité: tout est vivant, tout est lié** »
Avec des photos de Yann-Arthus Bertrand
Du 8 février 2021 au 8 mars 2021
- « **Printemps sauvage, montagne en partage** »
Du 8 mars au 10 mai 2021.
- « **L'hiver sauvage** »
Du 1^{er} avril au 10 mai 2021
- « **Les rapaces de l'Isère** »
Du 10 mai 2021 au 12 juin

Programmation et horaires susceptibles d'évoluer et/ou d'être annulés en fonction des conditions sanitaires. ▶

AIMÉE GILLET

Aimée Gillet dite « Madame Gillet » ou encore « mémé Pépette » pour ceux et celles qui l'ont connue et appréciée, s'est éteinte en mars 2017.



Elle était l'épouse de François Gillet, inconditionnel de la montagne et gardien du refuge de La Pra (2 110 m) durant l'été de 1953 à 1967. À l'œuvre dans la cuisine du refuge, et ne disposant d'aucun moyen de conserver les aliments, Aimée Gillet préparait des produits frais montés à dos de mulet jusqu'au refuge. Appréciée pour sa convivialité, elle l'était aussi pour son fameux potage de légumes frais dont se sont régalés bon nombre de visiteurs parmi lesquels des ministres ou encore Henri Giraud, pilote des glaciers. Au refuge de la Pra, nombre d'habités venaient aussi pour la chaleur de l'accueil « du père François » et son fameux « canon de rouge », vin mis en bouteille au refuge et conservé tout l'hiver en cave pleine terre, sans parler du petit verre de Génépi cueilli et traité sur place.

De 1964 à 1968, c'est aux fourneaux du restaurant de la Croix qu'Aimée Gillet exerce ses merveilleux talents. Sa cuisine familiale et savoureuse régale tous les skieurs et randonneurs ainsi que tous les champions et leurs encadrements pendant les Jeux Olympiques de 1968.

En 1971, devenue veuve de François Gillet, Aimée reste à Chamrousse où elle occupe un emploi au village 8 de Bachat-Bouloud. Elle y est très appréciée pour le sérieux de son travail.

En janvier 1974, l'école de Chamrousse compte environ quatre-vingts élèves et Aimée Gillet devient la cuisinière attirée de la cantine.

Un poste qui convient parfaitement à cette femme si attachée aux enfants. Pendant douze ans, elle met toute sa belle énergie à nourrir

« ses petits » comme elle appelait les enfants de Chamrousse. À ceux qui ne veulent pas manger, elle tente avec gentillesse et patience de les inciter à goûter de tout. Imaginant des recettes composées de produits frais, elle réussit

l'exploit de leur faire aimer ses bons petits plats, y compris ses endives au jambon. Et, de nombreuses années plus tard, d'anciens élèves de l'école de Chamrousse évoquent encore l'inoubliable poulet rôti de "Madame Gillet" !

En 1986 l'heure de la retraite a sonné. Aimée reste Chamroussienne, s'occupant encore de ses petits enfants jusqu'au début des années 2000, date à laquelle elle part vivre à La Grioolée d'où, après une vie bien remplie, elle s'est envolée vers d'autres cieux. ▶



CULTURE



CINÉMA
LE SCHUSS

Ouverture du 20 décembre 2020
à la fermeture de la station

Hors vacances scolaires

- deux séances: 17h 30 et 20h 30

- ciné-goûter les mercredis à 15h

Vacances scolaires

- trois séances: 15h, 17h 30 et 21h

Fermeture hebdomadaire samedi

Attention: suite au couvre-feu de 21h pendant les vacances de Noël, les séances de 20h 30 sont annulées et remplacées par une séance à 15h.

Tarifs: 8 € / réduit: 6,50 € / festival: 4 €

☎ 04 76 54 23 73 ou 06 82 18 50 03

@ cinema@chamrousse.com

Les soirées cinéma de montagne
sont en préparation !

Covid'19. Pour entrer au cinéma: port du masque obligatoire, lavage des mains à la borne de gel à l'entrée. Dans le cinéma: respect des marquages au sol et du sens de circulation par la sortie de secours. Paiement par CB sans contact à privilégier. Dans la salle, un siège vide entre les groupes, famille/ amis et les autres spectateurs. Port du masque obligatoire. ▶

Patrimoine

Page d'histoire et visites guidées des
œuvres d'Arcabas, Vera et Pierre Székely,
Pierre Jomain, Emile Gilioli.

☎ Vacances scolaires: les vendredis de 10 à 12h

Rendez-vous devant la bibliothèque à 9h 45

Hors vacances scolaires: sur réservation

☎ 04 76 59 02 27 ou 06 82 18 50 03

➡ 8 personnes maximum, masque obligatoire.

La visite de la petite chapelle se fera par rotation (groupe de 4 personnes). ▶



Totem de Pierre Székely



SERVICE CULTUREL
SAISON HIVER 2020-2021

Comme partout en France, la saison culturelle de Chamrousse est soumise aux décisions gouvernementales au regard de la Covid'19. Les événements et dates citées dans cette page ne sont donc donnés qu'à titre indicatif.



BIBLIOTHÈQUE . LUDOTHÈQUE

Plus de 400 000 documents

36 Médiathèques du Grésivaudan travaillent ensemble pour partager une offre documentaire riche et variée, pour vous conseiller et pour vous proposer des actions culturelles. Grâce au service navette, vos livres et documents arrivent de tout le réseau à Chamrousse. Avec une seule carte « Pass'Culture » vous pouvez emprunter dans tout le réseau.

Seul le prêt nécessite une inscription: 3 semaines avec la possibilité de prolonger votre prêt. (Tarifs: Abonnement annuel et familial: 10 € pour les habitants, saisonniers, propriétaires de résidences secondaires; Abonnement hebdomadaire: 5 € pour les vacanciers) Votre carte "Pass'Culture Le Grésivaudan" vous permet:

- d'accéder aux collections multisupports en ligne: livres, presse, DVD, CD, auto-formation, animations culturelles... de votre choix;
 - de gérer votre compte en ligne;
 - de bénéficier de la mise en place de la navette.
- Réservez en ligne
Envie d'un document, d'une nouveauté?
www.bibliothèques.le-gresivaudan.fr

Covid'19. Respect des gestes barrières: pas de lecture sur place, public limité à 3 personnes dans la bibliothèque, les documents sont décontaminés avant d'être mis en rayon.

Venez découvrir nos jeux!

Horaires d'ouverture du 19 décembre 2020 à la fermeture de la station

☎ Lundi: 15h à 18h - Mercredi: 15h à 18h

Vendredi: 15h à 18h - Samedi: 10h à 12h



L'Heure du conte!

La bibliothèque présentera l'heure du conte en partenariat avec la Maison du patrimoine et de l'environnement, l'école de Chamrousse et les Marmots.

Le nombre de participants et le lieu d'accueil seront en adéquation avec les normes de sécurité en vigueur, liées au coronavirus.

Expositions

En partenariat avec la Maison du Patrimoine et de l'Environnement et la Médiathèque, la bibliothèque municipale organise de nombreuses expositions (voir page 11).

« Sur la piste du loup » du 16 décembre 2020 au 4 janvier 2021. Une exposition sans préjugés pour mieux connaître "Canis lupus" et cohabiter avec lui. Une exposition tout public, illustrée, pour aller au-delà des mythes et des idées reçues et tracer la voie d'une cohabitation apaisée avec lui. ▶



ÉCOLE

ARSÈNE TASSE

Comme beaucoup, nos élèves ont vécu une fin d'année scolaire bien particulière en juin dernier.

Grâce à la mobilisation des enseignants, des personnels communaux, des parents et de la commune nous avons pu organiser un retour en sécurité pour les élèves des deux classes, maternelles et primaires. En effet avec un protocole sanitaire renforcé, et la mise en place des 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme), les enfants ont pu bénéficier des enseignements scolaires et d'activités manuelles, sportives et ludiques.



La rentrée 2020 a elle aussi été adaptée afin de s'assurer que tous les élèves pouvaient être accueillis en toute sécurité dans les locaux, avec un renforcement de la mise en place des gestes barrières, distanciation et entretien.

Les effectifs pour cette rentrée sont de 14 maternelles et 28 élémentaires, nous accueillerons 2 saisonniers en janvier 2021.

Cette année, les maternelles-CP ont des correspondants: une classe de grande section du Havre. Les échanges « Mer-Montagne » attisent la curiosité!

Le projet des enfants

L'année 2020 étant loin d'être une année ordinaire, notre projet est extraordinaire: une capsule « temporelle » – comme les enfants l'appellent – dans laquelle nous mettrons des textes, des photos, des objets, de cette année pour la retrouver dans 20 ans. Reste à créer les supports et surtout à trouver un lieu défini et connu par tous afin de la retrouver. ▶

Alice L'homme, Stéphanie Berglez
Karine Sauoyat

CHAMROUSSE ET LES JEUNES

SERVICE JEUNESSE

Le Service jeunesse de Chamrousse est un club enfants pour les 6-11 ans qui fonctionne été comme hiver.



Cette année, du fait du contexte sanitaire nous avons privilégié les activités locales, et on peut dire que nous en avons bien profité! Même les tout-petits (3-5 ans) ont eu droit à un dodo sous tente!

Le Service jeunesse ce sont aussi des activités extra-scolaires telles que le judo, le poney et les cours de skate en intersaison, mais également des ateliers créatifs et cours de percussions en famille!



Nous faisons également partie du dispositif « promeneurs du net » afin de faire de la veille éducative sur les réseaux sociaux! ▶

Pour nous contacter si vous avez des idées, demandes de renseignements:

☎ servicejeunesse@chamrousse.com

Et sur les réseaux sociaux: f i



BILAN DE L'ÉTÉ 2020 DE L'OFFICE DE TOURISME

De la croissance dans tous les domaines observée grâce à la fréquentation physique et digitale. Tout a été mis en œuvre dès cet été pour continuer d'accueillir les visiteurs tout en respectant les gestes barrières : plexiglas, sens de circulation, masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition, limitation à 10 personnes à la fois dans le hall, documentations papiers uniquement sur demande ou téléchargeable sur internet, désinfection régulière des bornes accueil et vitrines, vente de masques. Ceci dans le but de respecter notre label Qualité afin de garantir le meilleur accueil en toute sécurité.

L'été 2020, bien qu'exceptionnel à cause de la crise sanitaire, n'a pas perturbé le nombre de demandes à l'accueil de l'Office de Tourisme. Nous avons en effet constaté +14% des demandes en physique et +21% par téléphone. Preuve que suite aux campagnes de communication de la région et du département beaucoup de Français sont venus passer leurs vacances à la montagne cet été pour fuir les foules et profiter des grands espaces.

Les réservations ont elles aussi été en forte augmentation avec + 25% sur juillet/août et des séjours plus longs (de 2 à 7 semaines). Beaucoup de ces réservations se sont faites en ultra-dernière minute.

Une demande croissante a été observée pour l'aire de camping-car de 1750 avec +15% de réservation par rapport à l'été 2019 et + 47% par rapport à l'été 2018. Les week-ends « Bien-être »

en collaboration avec « Séjour Mayah » prévus en novembre ont dû être annulés en raison du confinement.

Du côté des animations, les contraintes sanitaires ont été respectées.

Le pot d'accueil a été remplacé par un « live » d'accueil qui consistait en une présentation des animations et des activités en direct chez un acteur économique de la station et proposait le test de l'activité. Le succès a été au rendez-vous puisque chaque vidéo a comptabilisé entre 3 500 et 8 000 vues.

À noter, un nouveau record de fréquentation pour la chasse aux bonbons avec 400 personnes. Des animations bien-être et culturelles ont également été mises en place chaque semaine pour pallier le manque des

festivals. Enfin, nous avons enregistré une augmentation de 30% de public aux animations au regard des précédentes saisons et surtout une satisfaction client en hausse.

Communication

Au vu de l'annulation des événements, thème essentiel en saison estivale, la communication sur les réseaux sociaux et auprès des journalistes a été chamboulée cet été. Nous avons tout de même communiqué sur divers supports, en vallée, sur des affichages urbains et des magazines locaux. Nous avons également apporté du contenu inédit sur les réseaux sociaux avec le Live de bienvenue et des jeux concours mettant en avant les prestataires d'activités.

Notre site web chamrousse.com se porte à merveille avec un bilan digital positif et une fréquentation en croissance (+ 18% de pages vues/été 2019) et pour les newsletters de l'été (+ 8 points sur le taux d'ouverture) ainsi qu'une appétence pour la thématique de l'automne en montagne. Nos nouvelles webcams concourent à ce succès.

Enfin, le service webmarketing, en soutien au chef des ventes de la Régie, a mené une stratégie multicanale avant le confinement sur les préventes des forfaits année et saison. Celle-ci a été payante puisque les recettes sont en hausse par rapport à l'an passé. ▶



LES PRÉVISIONS DE L'HIVER ET LES SOLUTIONS MISES EN PLACE POUR RÉPONDRE À LA CRISE SANITAIRE

Cet hiver, les notions d'adaptation et de flexibilité sont plus fortes que jamais. Nos équipes suivent rigoureusement l'évolution de la crise et les annonces gouvernementales. Ainsi, dans la continuité des mesures mises en place cet été, des tours de cou certifiés AFNOR aux couleurs de Chamrousse seront disponibles dès cet hiver.

Pour rassurer nos clients à la recherche d'un hébergement, l'"offre sérénité" mise en place déjà durant l'été a été reconduite pour l'hiver avec des conditions différentes : cette offre a rassuré et a été très demandée. Un autre programme d'animations est instauré pour cet hiver, avec des nouveautés, toujours en respectant les consignes sanitaires. Les animations seront adaptées afin que le public fidèle passe de bons moments en famille.

Promotion

En ce début de la saison, la promotion de la station auprès des Français est en place comme chaque année. Celle-ci a cependant été décalée suite à l'annonce du reconfinement afin d'assurer un maximum de visibilité. Nous espérons la neige qui amorcera le début de l'hiver et donnera un nouvel élan. Le web est, quant à lui, moins impacté par la situation sanitaire actuelle du fait de sa nature intrinsèquement 100% digitale. Il s'agit là d'une réelle opportunité de développement pour la communication auprès de la clientèle.

► **Nouveau site web chamrousse.com (courant décembre) pour aller progressivement vers du 4 saisons.**

De plus, des e-mailings, des campagnes courtes et spécifiques sur Internet et notamment sur les réseaux sociaux permettront de s'adapter très rapidement afin d'optimiser au mieux les budgets et leurs retours sur investissement. Enfin, l'Office de Tourisme travaille sur le volet digital de l'aménagement de la Croix de Chamrousse. Une application faite par Atelier Nature/Explor Games devrait être fonctionnelle avant la fin de cet hiver. La solution mixera balade guidée et expérience ludique. ▶

► **Départ de Franck Lecoutre.** Après avoir passé 6 années en tant que directeur de l'Office du Tourisme Franck Lecoutre s'apprête à retrouver d'autres challenges touristiques. Nul doute qu'avec son expérience et ses compétences des propositions nouvelles ne tarderont pas à arriver jusqu'à lui... Nous le remercions d'avoir apporté son dynamisme et ses talents de communicant pour faire avancer la station. Nous lui souhaitons bonne route... vers de nouveaux sommets ou de nouvelles plages! ▶

QUELQUES MOTS DU DIRECTEUR ADJOINT MARIUS DOMPNIER

« L'hiver 2020-2021 se met en place activement. Nous devons jongler avec les contraintes sanitaires, complexifiant l'organisation globale de la station. Pour nous l'enjeu est simple, il faut réussir cette saison malgré ce flou encore trop présent : capitaliser sur la vallée, fidéliser notre clientèle et en acquérir une nouvelle, tels sont nos objectifs. Pour cet hiver, nous jouons la carte du local, avec la clientèle de proximité. Il faut créer de la valeur ajoutée sur le territoire, sans forcément miser sur des événements, afin d'éviter les rassemblements en cette période si particulière. Réactivité et adaptabilité sont les maîtres-mots de l'hiver. » ▶

BILAN DE L'EXPLOITATION ÉTÉ

Suite à deux mois de confinement et dans un contexte singulier de crise sanitaire la montagne a fait la preuve qu'elle reste une vraie valeur refuge. La fréquentation de cet été est là pour le confirmer! ▶

	Eté 2020	Eté 2019
Nombre passages	55 063	48 940
CA HT Vente	201 059 €	180 967 €

TRAVAUX ÉTÉ-AUTOMNE 2020

Retenue d'altitude Roche-Béranger multi-usages

Avec une capacité de 93 000 m³ cette nouvelle retenue d'altitude garantira nos ressources en eau pour la production de neige de culture. Un aménagement touristique du site permettra à chacun de profiter de cet espace. Dans le cadre de l'activité pastorale, cette retenue multi-usages permettra de mettre en place des abreuvoirs. L'ouvrage est opérationnel et la retenue peut ainsi être mise en service.

Coût des travaux: 1 260 000 €



Bâtiment de pompage et équipements de la salle des machines

Le bâtiment de pompage a la capacité de produire instantanément un débit de 800 m³/heure ce qui permettra de pouvoir enneiger 45% de notre domaine skiable alpin en moins de 10 jours.

Coût des travaux: 1 395 000 €



Neige de culture

Extension du réseau neige de culture sur la piste de la Griue et de la Traversée du rat avec l'implantation de 19 enneigeurs supplémentaires
Coût des travaux: 350 000 €

Remplacement webcams existantes par webcams dernière génération

L'ensemble des webcams déployées sur le domaine skiable permet de découvrir dans les conditions réelles les points stratégiques tels que:

- La Croix de Chamrousse (2 250)
- Les Crêtes (2 150)
- Sommet télésiège Bachat-Bouloud (2 030)
- Sommet Casserousse (1 870)
- Roche-Béranger (1 750)
- Place de Belledonne, Recoin (1 650) désormais en live vidéo
- Plateau de l'Arselle (1 600) Domaine Nordique

Coût: 12 600 €



Venez jouer et sauter en famille avec Téo le renardeau, la mascotte de Chamrousse. Zone ludique à côté de la piste de l'Eterlou avec tout un panel de modules visuels et sonores dédiés aux familles et aux enfants. ▶

Saint-martin d'URIAGE

Atlas de la Biodiversité Communale Saint-Martinoise.



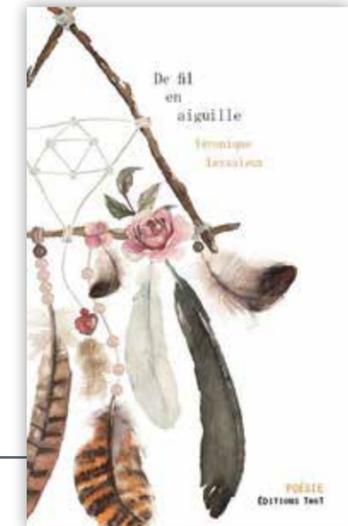
La commune de Saint-Martin d'Uriage prévoit de se doter d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Il s'agit d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, réalisé grâce à l'intervention de professionnels ou d'associations naturalistes, mais aussi des acteurs locaux (acteurs socio-économiques, habitants, scolaires, associatifs, élus, services municipaux, ...) afin de partager les connaissances déjà disponibles sur la biodiversité à Saint-Martin d'Uriage.

Cet atlas servira à tous: habitants, touristes ou visiteurs, agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, ... et aux élus et équipes techniques municipales.

Il permettra de mieux prendre en compte la biodiversité dans les projets de valorisation d'espaces (parc d'Uriage, forêt communale, ...) et dans la gestion des espaces et bâtiments publics. Il servira aussi à développer un tourisme nature (sentiers thématiques).

Une première mission a été confiée à la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Isère (LPO) pour la réalisation de cartes et synthèse sur la faune et la flore ainsi que l'animation d'ateliers. Pour cette action, Saint-Martin d'Uriage bénéficie du soutien financier de l'Espace Belledonne (programme Leader).

La mission de la LPO est d'apporter une information naturaliste complète et synthétique, avec cartographie, pour localiser les enjeux « biodiversité » et les continuités écologiques permettant le déplacement de la faune. En parallèle, des temps d'échange seront organisés sous forme d'ateliers participatifs et de sorties « terrain » afin de co-construire avec les habitants et les acteurs locaux un programme d'actions en faveur de la biodiversité. ▶



Une poétesse Saint-Martinoise

Véronique Leyssieux a eu le plaisir de voir son premier livre, un recueil de poésie intitulé « De fil en aiguille », publié durant l'été par les Éditions Thot basées à Fontaine.

Véronique, employée de la commune de Chamrousse, a puisé sa matière poétique dans les aléas de la vie pour croquer avec simplicité et sensibilité des moments de vie, au rythme des saisons: petits bonheurs de tous les jours ou mélancolie et sentiments qui assaillent chacun au détour d'un souvenir...

Le comité de rédaction adresse ses encouragements à cette jeune autrice et lui souhaite d'entraîner de nombreux lecteurs dans son sillage poétique. ▶

TRIBUNE LIBRE

N.B.:

Le code général des collectivités territoriales qui fait obligation aux différentes collectivités de réserver, dans leurs magazines, un espace destiné à assurer l'expression des élus de l'opposition, ne s'applique qu'aux communes de plus de 1000 habitants. Toutefois, nous avons décidé d'accorder une tribune libre aux élus de la minorité.

Mme le Maire ayant catégoriquement refusé de nous donner accès à un blog sur le site de la Mairie pour expliquer en détail nos positions, nous tentons, avec ces 1200 caractères que la loi nous accorde, de vous faire part de nos inquiétudes et interrogations sur l'avenir de notre commune.

À titre d'exemples:

- plus de Directeur à l'OT;
- indemnité de 105 K€ au médecin sortant et gratuité du loyer au nouveau médecin. Quelles contreparties? Les comptes de la Mairie, soit disant catastrophiques, permettent-ils tant de facilité? Qui va payer?
- création de commissions participatives: quid du mode de sélection des membres: des actes de candidature restés sans réponse, des membres choisis sans avoir été candidats;
- rétention d'information aux élus de l'opposition, dates annoncées sur le blog de le Maire avant concertation, absence de transmission de document de travail, etc.

Est-ce la définition de la démocratie participative soit-disant si chère à Mme le Maire? Ne serait-ce pas plutôt un déni de démocratie?

Nous avons également demandé à Mme le Maire de compléter les PV de conseils municipaux des commentaires faits par les élus de l'opposition, éléments indispensables tant pour l'information du public que pour celle du Préfet chargé du contrôle de la légalité. Nous sommes à votre disposition pour développer ce que nous ne pouvons exprimer ici.

Prenez soin de vous et de votre famille. ▶



L'ÉLAN CHAMROUSSIEN 2020, UNE ANNÉE COMPLIQUÉE

Si le ski Toupartout et la chorale ont connu un bon départ... comme pour tout le monde, l'épidémie a tout compliqué. Cependant, nous ne nous sommes pas démotivés et nous nous présentons aujourd'hui, au vu de la situation générale, avec un bilan satisfaisant. Bloquées pour l'instant par le confinement ou le couvre-feu, nous comptons dans les starting-blocks 7 groupes, clubs ou sections, prêts à redémarrer: Ski Toupartout, Vie locale, Nature et jardin, Club modélisme, Club escalade, Chorale, Tissage et couture.

D'autres projets sont à l'étude et pourraient voir le jour dans le courant de l'année 2021.

Nous projeter aujourd'hui pour arrêter un calendrier de manifestations est impossible, mais cela reste dans nos intentions d'organiser un certain nombre d'événements. L'association peine à être plus active en ces temps difficiles, quoique nous nous soyons adaptés lorsque ça a été possible (soutien en anglais pour les saisonniers par vidéoconférence par exemple). Nous restons mobilisés et continuons à travailler pour nous développer. Vivement l'après épidémie! ▶

Frédéric Roux, Président de l'Élan Chamroussien Omnisports



VIVONS TOUS CHAMROUSSE

Vivons Tous Chamrousse est une association citoyenne dont le but est d'informer et d'inciter les Chamroussiens (résidents permanents et secondaires) à intervenir dans la vie citoyenne de la commune en encourageant la parole et l'initiative des amoureux de Chamrousse. La création du site de l'association est le vecteur principal de communication. Vous êtes citoyens, vous vous posez des questions sur les projets annoncés ou en cours de réalisation et leur suivi? Soyez acteurs, nous vous en donnons les possibilités.

VTC se fait le relais de vos attentes et questionnements auprès de la commune. Vous trouverez réponses et informations sur les affaires en cours dans notre blog tout au long de l'année. Une manière de favoriser le lien citoyen entre les habitants.

L'adhésion se fait par le biais de notre site. ▶

www.vivontouschamrousse.com

HOCKEY CLUB UNE SAISON PARTICULIÈRE!



Avant l'ouverture de la patinoire d'hiver de Chamrousse la saison avait plutôt bien commencé. Notamment dès l'automne, avec la venue de nouveaux bons joueurs, mais aussi plusieurs bons résultats en matchs et tournois, dont une très belle victoire au tournoi de La Rosière. Puis, durant l'hiver et sur la patinoire Chamroussienne, ce fut plusieurs matchs de gala qui furent organisés ainsi que deux magnifiques tournois ayant réuni une dizaine d'équipes de la région. C'est donc un palmarès sportif abrégé en raison de la Covid'19 mais qui a tout de même permis de faire briller les couleurs de la station de Chamrousse! Pourtant, en y regardant de plus près, on se demande comment ce petit club disposant d'aussi petits moyens (pas de vestiaire, une mini glace inutilisable quand il fait mauvais et quand le soleil la fait fondre...) peut se placer aussi bien dans sa catégorie! Dire qu'il suffirait d'un toit pour que tout s'arrange! Pour que d'une part les nombreux utilisateurs soient satisfaits en hiver, mais aussi pour que les gros travaux de rénovation commencés il y a deux ans sur cette patinoire puissent enfin aboutir et permettre une exploitation à la hauteur de Chamrousse! ▶

Philippe Ramus

ASSOCIATION TOTEM CHANGEMENT DE CAP



En septembre dernier, le président Mike Eckmann a décidé de recentrer l'association autour du skate et de la musique comme à sa création.

L'antenne "vie locale" qui était hébergée par Totem depuis plus de huit ans rejoint désormais l'association L'Élan Chamroussien.

Grâce aux prestations musicales "ski nocturne" et à la subvention allouée chaque année, l'association injecte tous ses bénéfices pour l'aboutissement de son projet initial: le skate park.

La troisième et dernière phase des travaux du skate park est prévue de mai à fin juillet 2021, avec pour principe le chantier participatif. L'ONG Wonders Around The World spécialisée dans la construction de skate park à travers le monde, sera de nouveau présente pour finaliser notre ébauche.

Avec l'accord des nouveaux adhérents (principalement skateurs) Totem s'engage à reverser toutes les adhésions à l'ONG et ce chaque année afin de contribuer à la construction de skate park dans les pays sous-développés.

L'association Totem tient à remercier tous les acteurs de la vie locale pour leur engagement tout au long de ces années et leur souhaite bon vent pour la suite. ▶

Mike Eckmann

wondersaroundtheworld.org



Etat Civil

NAISSANCES

- LOTZ Eliga née le 26 janvier
- SUEUR SÈDE Mathilde née le 20 novembre

PACS

- FLUHR Williams & BONNEFIS Nathalie le 10 septembre
- THOURY Benjamin & HEINE-LEVEQUE Aurélie le 20 novembre

MARIAGES

- BOUDOUL Hervé & TORCHON Sylvaine le 13 juin
- GAMBIA Maxence & NURY Sandra le 19 septembre

DÈCÈS

- LEYNAUD Charles le 13 juillet

Mairie

35, place des Trolles

04 76 89 90 21

lundi, mardi, jeudi, vendredi > 8h30-12h - Possibilité de rendez-vous
Accueil téléphone du lundi au vendredi > 8h30-12h / 13h30-16h30

Office de Tourisme Chamrousse

04 76 89 92 65

Recoin >

du lundi au vendredi et le dimanche > 9h-18h
le samedi > 9h-18h30 (19h pendant les vacances scolaires)

Roche-Béranger >

du lundi au vendredi > 9h-12h30 / 14h-18h
le samedi > 9h-18h30 / le dimanche > 9h-18h

Agence Postale Communale

04 76 89 96 30

du 14 décembre au 19 avril 2021

du lundi au vendredi le matin > 9h-12h
le mardi après-midi > 16h30-19h30

Bibliothèque

04 76 59 02 27

du 19 décembre à la fermeture de la station
lundi, mercredi et vendredi > 15h-18h / samedi > 10h-12h

Cinéma (spécial Covid'19, voir page 13)

du 21 décembre 2020 à la fermeture de la station
hors vacances scolaires: deux séances: 17h30 et 21h
en période de vacances scolaires: trois séances 15h, 17h et 21h

Halte-garderie « Les Marmots »

Multi accueil > de 3 mois à 6 ans

04 76 89 96 14

à partir du 14 décembre
pour les Chamroussiens > 7/7 > 8h-18h
pour les vacanciers > 7/7 > 9h-17h30
(horaires ajustés le matin vers 8h30 pour les skieurs
en fonction des horaires des cours de ski)

Club enfants > 6 ans à 12 ans

04 76 89 95 31

dès l'ouverture officielle de la station
pour tous > 7/7 > 9h-17h30
possibilité d'ouverture pour les Chamroussiens > 8h-18h

Cabinet Médical et radiologie

04 76 89 94 68 > En cas d'urgence composer le 15

ouvert 7/7

Pharmacie

04 76 89 96 67

tous les jours > 9h-19h

Collecte de sang

salle polyvalente de l'Office du Tourisme

mercredi 10 février 2021 > 16h30-19h30

Station Service

7 jours sur 7 > 24h/24h - attention: fermeture en cas d'orage

Maison de l'environnement

04 76 89 96 05

de l'ouverture à la fermeture de la station
lundi: 14h-17h45 (animation 16h30-17h30)
mardi/jeudi: 9h-12h/14h-17h45 - animations 10h-11h / 16h30-17h30
mercredi: animation bibliothèque 10h30-11h30 - expo 14h-17h30
vendredi: 14h-17h30

Réouverture de la Laverie cet hiver

Les stations seront aux petits soins

Tous engagés pour que la montagne reste un plaisir.



Une responsabilité partagée :

Le personnel en station et nos visiteurs font chacun leur part pour préserver la santé de tous.

Pour accéder à la station, dans les transports publics

- ▶ Port du masque obligatoire sur les quais et dans les bus.

Dans les Offices de Tourisme et dans votre hébergement

- ▶ Port du masque obligatoire dans les parties communes et closes.
- ▶ Gel hydro-alcoolique à disposition.
- ▶ Désinfection des surfaces de contact et fréquence de nettoyage augmentée.

Remontées mécaniques

- ▶ Port du masque obligatoire dans les files d'attente et sur les remontées mécaniques.
- ▶ Désinfection quotidienne des zones de contact.
- ▶ Pas de limitation de débit ou de capacité sur les remontées mécaniques.
- ▶ Sur certains téléskis et tapis, l'utilisateur pourra être dispensé du masque (se reporter aux consignes de l'exploitant).

© Création - Agence Kofeta



Pas de masque sur les pistes



Port du masque obligatoire



Désinfection des surfaces et du matériel



Gel hydro-alcoolique à disposition



Consommation assis uniquement



Espacement des tables d'au moins 1 mètre ou présence d'une paroi fixe ou amovible assurant une séparation physique

Chez le loueur de matériel

- ▶ Port du masque obligatoire.
- ▶ Désinfection du matériel loué.
- ▶ Gel hydro-alcoolique à disposition.

À l'École de Ski

- ▶ Port du masque obligatoire lors des rassemblements au début et à la fin des cours, pour le moniteur et pour les élèves de 11 ans et plus.
- ▶ Pas de limitation d'effectif dans les cours de ski.
- ▶ Dans les bâtiments, pour les espaces publics :
 - Port du masque obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus.
 - Gel hydro-alcoolique à disposition.
 - Désinfection des surfaces.
- ▶ Désinfection du matériel prêt (dossards, DVA...).

Dans les bars / restaurants

- ▶ Consommation assis uniquement.
- ▶ Espacement des tables d'au moins 1 mètre ou présence d'une paroi fixe ou amovible assurant une séparation physique.
- ▶ Port du masque obligatoire pour les clients lors des déplacements dans l'établissement.
- ▶ Gel hydro-alcoolique à disposition.
- ▶ Désinfection des surfaces de contact et fréquence de nettoyage augmentée.

Rappel :

La pratique des sports de glisse est une pratique de plein air, où l'équipement (casque, gants, ski, lunettes ou masque de ski, bâtons...) favorise les gestes barrières. Dans certains lieux publics, la capacité d'accueil peut être réduite. Le masque est obligatoire à partir de 11 ans.



#LaMontagneToutNaturellement

#CetHiverJeSkie

